

Fraternité

2

# **NEWSLETTER ECURITÉ ROUTIÈRE**





LE BULLETIN D'INFORMATION MENSUEL DU BUREAU DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

JUIN ET JUILLET - 2024 - NUMÉRO 09

#### AGENDA DU MOIS DE JUIN ET JUILLET:

- 01, 02 et 03 juin : Courbes et trajectoires
- 02 juin : Roulons Ensemble, au Tignet
- 13 juin : Démonstration du casque à réalité virtuelle
  - 15 juin : WROOM à Mougins équipementier
- 18, 22, 26 et 28 juin : lère tournée sécurité routière sur

) les pistes cyclables relais de la flamme à Nice, Villeneuve

Loubet, Biot

20 juin : module sur ma route pour le service national

Universel à La Colle sur Loup

- 28 juin : Commissariat St Augustin à Nice
- Juillet: 1 ère tournée de la sécurité routière sur les pistes cyclables du littoral
- 19, 20 et 21 juillet : atelier sur ma route au Tour de France à Nice
- 26 juillet : Sensibilisation sur l'aire de péage A8 au Mougins
- 27 juillet : sensibilisation House Provence St Vallier

## Le bilan de l'accidentalité dans les Alpes-Maritimes durant le mois de juin 2024 est alarmant

accidents



blessés



hospitalisés











Depuis, le début d'année, 54% des décès concernent des usagers en deux-roues motorisés, représentés majoritairement par les hommes (86 %).

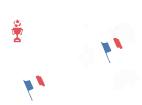
## 11 JUIN 2024 DURCISSEMENT DES SANCTIONS



- Décret n°2024-528 & CONSTATATIONS SIMPLIFIÉES
- Publication au journal officiel le 11 juin 2024
- Rodéos urbains : toute manœuvre acrobatique sur une voie ouverte à la circulation publique est dorénavant punie d'une contravention de 3e classe (amende forfaitaire de 68 €) et d'une perte de deux points du permis de conduire. L'auteur de l'infraction peut également écoper d'une suspension du permis de conduire pouvant aller jusqu'à trois ans, et l'obligation d'accomplir, à ses frais, un stage de sensibilisation à la sécurité routière.
- Non-respect des règles de franchissement aux passages à niveau : perte de quatre points du permis de conduire et immobilisation du véhicule. Mais aussi d'autres peines complémentaires encourues : suspension pour une durée de trois ans au plus du permis de conduire ; interdiction de conduire certains véhicules terrestres à moteur (y compris ceux pour la conduite desquels le permis de conduire n'est pas exigé) pour une durée de trois ans au plus ; obligation d'accomplir, à ses frais, un stage de sensibilisation à la sécurité routière.



DANS 30 % DES ACCIDENTS MORTELS, UN **CONDUCTEUR EST ALCOOLISÉ!** 





**97** rétentions suite à une vitesse excessive



**97** rétentions suite à de l'alcoolémie



7 rétentions suite à une utilisation du téléphone



**99** rétentions suite à une consommation de stupéfiants



7 rétentions suivies de la mise en place d'une éthylotest anti-démarrage

→ Soit 31.94% des suspensions dues à une consommation de stupéfiants



# Les Métiers De Sécurité Routière

# La coordination départementale à la Sécurité Routière :

#### • Parlez nous de votre profil



I

N T

E

R

٧

I

E

W

Sauveur VISENTIN

Après avoir obtenu une licence en droit, j'ai poursuivi mes études avec un master Droit public - Sécurité Intérieure. Lors de ma dernière année, j'ai eu l'opportunité de réaliser un stage en préfecture, où j'ai eu la chance de pouvoir rester afin de continuer à développer mes compétences professionnelles. Plus récemment, Nadia m'a proposé de la rejoindre en qualité qu'adjoint coordinateur départemental à la sécurité routière, une offre que j'ai acceptée avec enthousiasme.

#### • En quoi consiste la coordination départementale à la sécurité routière ?

Les missions réalisées à la coordination sont très variées ! Nous sommes en charge notamment de la prévention autour de la sécurité routière, de l'organisation des actions menées par les intervenants départementaux à la sécurité routière, la tenue d'un budget, de consolider le réseau sécurité routière (institutionnels, collectivités territoriales, associations, entreprises, secteur privé), des recours gracieux et contentieux intentés contre les arrêtés de suspensions de permis de conduire. Les journées sont très diversifiées ici!

#### • Que vous apporte cette mission ?



Ce poste d'adjoint coordinateur me permet de mettre en oeuvre mon attrait pour le juridique, développer mon relationnel et apprendre de nouvelles compétences autour de la noble cause qu'est la sécurité routière. C'est un plaisir d'avoir rejoint cette équipe, que je remercie pour l'accueil qu'elle m'a réservé!





## EN ÉTÉ JE DOUBLE MA VIGILANCE:



- Les beaux jours signifient l'accroissement de monde sur nos routes et notamment des cyclistes, trottinettes et EDPM! Bien regardez autour de soi. la route se partage.
- Les **équipements de sécurité sur un deux roues motorisés restent obligatoire**s et d'autres sont fortement recommandés même en cas de grosses chaleurs (veste manche longue, pantalon, chaussures fermées....).
- Le respect du code de la route est primordial pour que chacun circule en toute sécurité.
  - Un arrêté du 15 mars 2024 précise que la signalisation routière verticale (panneaux, feux tricolores...) à destination des cyclistes s'applique désormais également aux conducteurs d'engins de déplacement personnel motorisés, ainsi qu'aux cyclomobiles légers.



Certains panneaux peuvent ne pas vous être familiers mais il est important de bien tous les

connaitre!

Par exemple, celui-ci :





Il signale un sens unique classique pour les véhicules motorisés, mais ouvert à la circulation des cyclistes dans les deux sens!

### RETOUR SUR NOS ACTIONS DE SENSIBILISATION



Semaine de la sécurité routière du 27 mai au 31 mai à la préfecture à Nice











Challenge interdépartemental sécurité routière - Vallauris, avec la Prévention routière , le 26 juin











Action de sensibilisation à l'école primaire - Le Tignet, le 31 mai



Action de sensibilisation chez l'équipementier WROOM - Mougins, le 15 juin



juin









ère tournée de la sécurité routière sur les pistes cyclables en vélo cargo avec l'association G addictions, le 18 juin

relais de la flamme à Nice



